

## Crise dans le secteur pétrolier

## Plus de 500 emplois menacés à Sodexo et à Spie OGS

F.A.E.

Port-Gentil // Gabon

**Si le gouvernement n'intervient pas, 429 travailleurs à Sodexo Gabon et 93 autres à Spie OGS (ex-Foraid-Gabon) vont être licenciés pour motif d'ordre économique, sans mesures d'accompagnement social, prévient l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep).**

**L'ORGANISATION** nationale des employés du pétrole (Onep) a tenu, le samedi 26 novembre, un point de presse afin d'alerter le gouvernement sur la situation critique que traversent les employés des sociétés Sodexo Gabon et Spie OGS (Ex-Foraid Gabon).

Selon le porte-parole de l'Onep, Guylaine Mboui Zolo Ba-Ndong, « plus de 4 000 Gabonaises et Gabonais vont être précipités dans la vallée de l'ombre de la mort et 900 enfants scolarisés, actuellement à charge de ces travailleurs pourraient ne pas aller au terme de leur année scolaire 2016-2017. »

Concernant la situation à Sodexo Gabon, la chargée de la communication de l'Onep a rappelé que par courrier en date du 3 août 2016, l'Onep avait déjà



Photo : F.A.E.

Les représentants de l'Onep attirant l'attention des gouvernants sur la situation de...

saisi, en plus du ministre du Travail et de l'Emploi, le Premier ministre, chef du gouvernement, le directeur de cabinet du président de la République, le ministre du Budget et des Comptes publics et celui de l'Enseignement supérieur.

L'objectif visé par ces correspondances était, a-t-elle expliqué, de solliciter du gouvernement sa contribution au maintien desdits emplois, en procédant au règlement progressif des factures dues par l'Etat gabonais à la Sodexo, et dont le montant s'élevait à huit (8) milliards de francs.

« Non seulement la démarche est restée lettre morte, mais la dette de l'Etat est passée, depuis, à 10 milliards de francs.

L'ONEP tient donc à réitérer cette sollicitation à l'endroit du gouvernement qui a l'obligation d'accompagner la société Sodexo et ses travailleurs dans cette phase difficile », a déploré le porte-parole de l'Onep. Pour les employés menacés de licenciement, si la séparation s'avérait inévitable pour certains postes, ils demandent que les mesures sociales d'accompagnement contenues dans le procès-verbal de conciliation Sodexo/Onep-CGSL du 4 novembre 2016 soient purement et simplement appliquées. Parmi ces mesures, la plateforme de tout départ négocié a retenu le paiement des droits légaux, le maintien pendant 12 mois de l'assurance-maladie et le paiement d'un bonus ex-



Photo : F.A.E.

... ses adhérents représentés par cette assistance.

ceptionnel calculé sur la base de l'indemnité de licenciement.

Sur la question des prêts scolaires, la direction générale de Sodexo s'est engagée exceptionnellement, pour l'année scolaire 2016-2017, à octroyer le prêt scolaire à l'ensemble des employés ayant au moins un enfant à charge, à hauteur de cent mille francs CFA, remboursable en deux mensualités (novembre et décembre 2016).

S'agissant de la société Spie OGS, 93 travailleurs sont menacés de licenciement, pour motif d'ordre économique: « Aucune mesure d'accompagnement social n'a été mise en place par l'employeur. Le solde de tout compte des employés concernés sera absorbé par

les créanciers, du fait des crédits en cours dans les banques de la place », s'inquiète un employé inscrit sur la liste de départ.

D'après le syndicat, la procédure ira à son terme si la demande de licenciement introduite le 28 octobre 2016 par l'employeur auprès de l'Inspection du Travail chargé du secteur pétrolier prospère.

Or, d'après l'Onep, « la perte du principal contrat est due principalement à des malversations du management de la société Spie OGS, découvertes par son client Total Gabon. »

Par conséquent, pour l'Onep, le ministre du Travail et de l'Emploi doit rejeter la demande d'autorisation de licenciement économique introduite par Spie OGS.

## Brèves

**Cameroun/ Maïs : investissement de 3,5 milliards de F.CFA**

L'Agropole de production, de transformation et de commercialisation du maïs du Noun, département de la région de l'Ouest du Cameroun, est désormais opérationnel. Lancé officiellement, le 26 novembre dernier, il ambitionne de faire passer la production du maïs dans cette partie du pays de 2800 à 10 900 tonnes. Cet investissement d'un montant total de 3,5 milliards de francs Cfa, dont 1,3 milliard de francs Cfa pourvus par l'Etat camerounais dans le cadre de son projet Agropoles, est porté par Maïs du Noun et l'entreprise Hollygreen, qui produit de la provende, et annonce pour bientôt la production des huiles végétales à base de maïs.

**Cameroun : Un nouveau Code minier soumis au vote des parlementaires**

Selon nos confrères d'Ecofin, le nouveau code minier camerounais vient d'être déposé pour examen au Sénat, la Chambre haute du Parlement. Élaboré en 2001, puis révisé en 2010, le code minier camerounais n'a véritablement pas permis au pays de profiter du potentiel de son secteur minier, qui représente encore à peine 1% du Pib du pays.

**Nigeria : Dangote group veut installer une rizerie dans la ville de Kano**

Le groupe nigérian Dangote Group prévoit d'im-